

Compte rendu de l'assemblée générale

Vendredi 17 octobre 2008 à 14h30

Maison des associations, Dijon

Membres présents :

Alain CAIGNOL, membre de l'association SEIVA
Marc CAVALETTI, Titanobel, représentant l' U I C - Union des Industries Chimiques Bourgogne Franche Comté
Claude DARCIAUX, député maire de Longvic
Eric FINOT, président de l'ACERIB
Jean François GRAVIER, représentant les Raffineries du Midi
Robert GUYETANT, Professeur émérite en Ecologie, Université de Savoie
Grégory HALLIN, représentant les Entrepôts Pétroliers de Dijon
Guy JOUANNO, représentant Dijon Céréales
Jean Pierre LARPIN, professeur de Chimie, responsable du MASTER QESI, Université de Bourgogne
Gérard NIQUET, Maître de conférences retraité en Physique, Université de Bourgogne
Francis ROBITAILLE, Président du CLAPEN
Elisabeth SCIORA, Maître de conférences en Chimie, Université de Bourgogne

Etaient également présents :

Josie DUPAQUIER, secrétaire de la SEIVA
Catherine SAUT, chargée de mission ACERIB
Jean-Pierre THOREY, responsable de la division Environnement Industriel, DRIRE Bourgogne

Excusés :

Michel CARTIER, Maître de conférences en Physiologie, Université de Bourgogne
Christophe MAVON, représentant Michel FROMM, Université de Franche-Comté
Patrice VOISIN, Président de l'association Longvic Environnement

Ordre du jour

1. Actions en cours

- 4 conférences sur REACH,
- 1^{er} bulletin de l'ACERIB,
- bilan des comités locaux d'information et de concertation (CLIC),
- site internet,
- travaux étudiants avec le master QESI (qualité environnement sécurité industrielle).

2. Point sur les partenariats

- DRIRE (sous-traitance CLIC)
- SEIVA (partage des moyens)

3. Fonctionnement

- Bilan financier 2007, trésorerie 2008
- Budget prévisionnel 2009
- Emploi
- Locaux : déménagement

Eric FINOT préside la réunion. L'objectif aujourd'hui est d'établir un bilan après 2 ans d'existence selon les points suivants :

- Expression des membres, demande et écoute des élus, des industriels, des associations, des institutions
- Réunions plus régulières, connaissance de l'autre
- Recrutement de nouveaux adhérents : rencontre, démarche, relais en Bourgogne
- Mettre les idées sur la table : que voulons nous faire de l'ACERIB ? Court et long terme.
- Plan d'action : moyens, projets, nombre de réunions
- Revue interne, lettre infos
- Ne pas casser la dynamique, se faire connaître

Tour de table : qu'attendons nous de l'ACERIB ?

Francis ROBITAILLE : le CLAPEN 21 ne dispose pas de compétences scientifiques pour une approche pertinente des risques industriels en Bourgogne. L'ACERIB pourrait répondre aux questions posées par les associations membres du CLAPEN 21. C'est par ailleurs un moyen de s'informer.

Jean-Pierre THOREY : la DRIRE a encouragé la création de l'ACERIB, qui représente un « outil » important de par sa vision neutre et scientifique. L'ACERIB assure pour la DRIRE la rédaction et la mise en ligne des comptes rendus de CLIC. Le site internet assure une bonne information. Le souhait est que un maximum d'entreprises Seveso adhèrent à l'ACERIB et puissent avoir recours à la forme de communication neutre de l'ACERIB.

Marc CAVALETTI : vulgariser les risques, car la culture du risque de la population est faible en France.

Guy JOUANNO : les industriels ont une vision professionnelle, donc fermée. La vision extérieure de l'ACERIB apporterait beaucoup.

Eric FINOT retient de ce tour de table les notions de neutralité, vulgarisation et aide scientifique. La chargée de communication de l'ACERIB part des informations techniques fournies en CLIC ou

ailleurs, et les rend accessibles au grand public par le biais de revues, site internet... La volonté d'indépendance et le regard scientifique sont des atouts. L'ACERIB a pour l'instant plus été vue comme un outil. Elle doit maintenant développer une âme qui lui confèrera sa véritable identité : échange, communication.

Evolution du conseil d'administration :

Il est essentiellement lié aux évolutions du collège des industriels. En gras, les nouveaux membres :

Collège des personnalités représentant un organisme départemental, régional ou une administration :

Claude DARCIAUX, député maire de Longvic

Philippe HERVIEU, Conseiller Régional

Collège des associations de défense de l'environnement ou de consommateur :

Patrice VOISIN, Président de l'association Longvic Environnement

Francis ROBITAILLE, Président du CLAPEN

Collège des industriels :

Guy JOUANNO, représentant Dijon Céréales

U I C - Union des Industries Chimiques : représentée par son suppléant Jean-Michel PINEL (Directeur régional Air Liquide)

Collège des personnalités qualifiées :

Eric FINOT, Professeur de physique à l'Université de Bourgogne

Jean-Pierre LARPIN, Professeur de Chimie, Responsable du MASTER QESI, Université de Bourgogne

Gérard NIQUET, Maître de conférence de physique Université de Bourgogne, retraité

Composition du bureau :

Président : Eric FINOT

Vice-Président : Jean Patrick MASSON

Trésorier : **Guy JOUANNO**

Les activités en 2008

Partenariat avec la DRIRE

Rédaction et mise en ligne des comptes rendus de CLIC : en 2008, 20 sites étaient classés en Seveso Seuil Haut, regroupés au sein de 15 CLIC. Les CLIC ont pour obligation de se réunir à minima une fois par an ; au 1^{er} octobre, 12 réunions ont eu lieu.

Côte d'Or :

- o Titanite SA et Nobel Explosifs (explosifs)
- o Sigmakalon Euridep (production de peintures anticorrosives et décoratives)
- o DIJON SUD : Raffineries du Midi et Entrepôts Pétroliers de Dijon (entreposage produits pétroliers) et Dijon Céréales (entreposage produits phytosanitaires + stockage temporaire d'arsenite de soude)

Nièvre :

- o Rhodia (chimie : RPDE « boules bleues » incluses dans les pastilles pour produits lavants tels que ceux destinés aux lave-vaisselle ou lave-linge)
- o Totalgaz (entreposage gaz)
- o ARDI distribution et stockage de produits de divertissements (feux d'artifice)

Saône et Loire :

- o CHALON SUD : Bioxal (fabrication et stockage de produits d'hygiène), Europeroxydes (stockage de peroxyde organique), ALEM (AIR LIQUIDE ELECTRONICS MATERIALS) (stockage et la vente de gaz destinés à l'industrie électronique)
- o Stogaz (stockage de gaz)
- o Ugine & Alz (production d' aciers inoxydables)
- o Butagaz (stockage de gaz)

Yonne :

- o Chemetall (production produits anticorrosion)
- o Primagaz (entreposage gaz)
- o PSV (stockage produits agro - pharmaceutiques)
- o Davey Bickford (explosifs)
- o Nobel (explosifs)

Comment se passe un CLIC ?

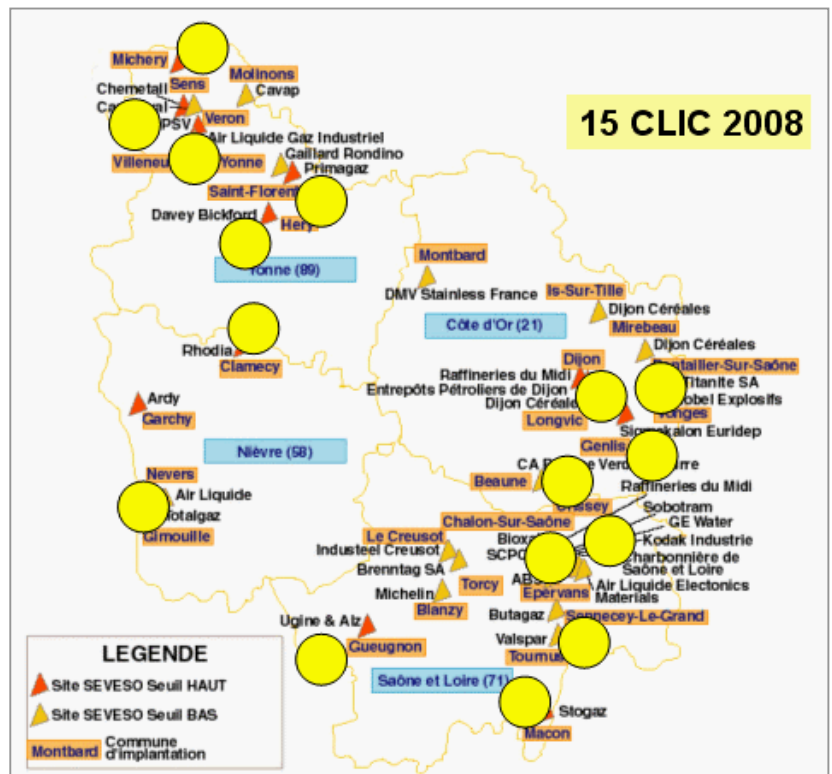
Catherine SAUT : les CLIC sont des commissions administratives mises progressivement en place à partir de 2003, les premiers CLIC ont vu le jour en Bourgogne en 2006. L'ordre du jour – type comporte :

- o Présentation par l'industriel de l'évolution de ses activités au cours de l'année
- o Présentation par l'industriel de son rapport d'activité "risques et sécurité"
- o Présentation par la DRIRE des inspections de l'année
- o Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), urbanisme

Les présentations sont orientées sur les risques ; l'environnement n'est pas abordé, par exemple. Le point « PPRT » se met progressivement en place selon l'avancement des travaux. Le PPRT le plus avancé en Bourgogne est celui de Chemetall, dans l'Yonne, qui est prescrit depuis peu.

Discussion :

Claude DARCIAUX : en France aujourd'hui, 5 PPRT sont approuvés, une quinzaine seront prochainement prescrits. La loi de 2003 prévoyait une application dans les 5 ans, ce qui n'est pas le cas, mais les PPRT restent une priorité pour le gouvernement. La mise en place d'une méthodologie pour les inspecteurs des installations classées a pris du temps.



Jean-Pierre THOREY : l'expérience des PPRT est pionnière en Europe ; elle n'est pas prévue dans la directive européenne SEVESO. L'objectif en Bourgogne était de prescrire 4 autres PPRT avant fin 2008, il ne pourra être tenu et est reporté à mars 2009.

Précision : les PPRT ne s'appliquent pas à la protection des puits de captage, qui sont dans le cadre de la loi sur l'eau (long terme). Ils sont mis en place dans une optique de protection des populations contre l'accident industriel.

Eric FINOT présente les questions posées en CLIC :

- Les transports
- Risque inondations des sites
- Problèmes de communication, sirène
- Urbanisme
- Pollution de l'eau
- PPRT
- Utilité des CLIC lorsque il n'y a pas de population autour (Ardi dans la Nièvre)
- Questions non abordées : environnement

Discussion :

Claude DARCIAUX aborde la question de la pollution d'un puit de captage par des hydrocarbures, suite aux travaux de la station service Leclerc à Longvic, selon la mairie. En procès depuis 15 ans, la ville a été déboutée récemment. La pollution est attribuée à de nombreuses pollutions résiduelles en provenance de diverses stations service, et non seulement à la station Leclerc.

Jean Pierre THOREY : concernant les questions d'environnement, elles ne sont pas présentes en CLIC, qui de par la loi s'intéresse uniquement aux risques. Concrètement, lorsque des questions sont posées sur l'environnement, elles peuvent trouver réponse au travers d'autres instances consultatives, ou directement auprès de l'industriel.

Eric FINOT présente la liste des associations membres de CLIC : elles sont peu nombreuses et les questions sont rares.

- UFC que choisir (58,21,71)
- Longvic environnement
- Clapen 21
- Yonne Nature environnement
- Demogratte (71)

Discussion :

Catherine SAUT a constaté que les associations n'ont pas encore réellement pris leur place dans les CLIC, dont le contenu est plutôt technique.

Francis ROBITAILLE explique que le CLAPEN a proposé aux associations membres de lui transmettre leurs questions pour qu'elles soient posées au CLIC : aucune question.

Jean Pierre THOREY remarque que la notion de risque accidentel est nouvelle et compliquée, y compris pour les associations, d'où l'intérêt de l'ACERIB.

Eric FINOT : au vu de cette discussion on s'aperçoit que le public visé par l'ACERIB n'est pas seulement le public mais aussi les élus et les associations. Par ailleurs, des sujets non abordés en CLIC mais intéressants les parties prenantes, comme l'environnement ou la question des transports, peuvent être étudiés.

Pour Alain CAIGNOL, des questions sur la pollution de l'eau, posées par les associations dans les CLIC, ne doivent pas être occultées sous prétexte qu'elles ne rentrent pas dans le cadre de la loi. Les CLIC doivent avoir une attitude d'ouverture si ils veulent que les associatifs s'impliquent.

Catherine SAUT : il s'agit de certains CLIC seulement, lorsque le temps est compté.

Francis ROBITAILLE : à propos de pollution des eaux, le ressenti de la population de l'Est dijonnais est qu'elle provient de sources diffuses, de petites entreprises moins surveillées que celles classées Seveso.

Claude DARCIAUX évoque le problème des entreprises sauvages, qui s'installent sans autorisation comme à Longvic et ne respectent pas de normes. Malgré que les autorités – Ministère, DRIRE, soient prévenues, rien n'est fait, et les amendes ne sont pas dissuasives.

Communication à chaud :

Catherine SAUT présente l'indice « Q », mis en place par le ministère de l'Ecologie sur le même mode que l'échelle de RICHTER pour les risques sismiques ou l'échelle INES pour les risques nucléaires: il permet de communiquer rapidement sur l'importance d'un accident, notamment aux médias. L'indice Q de communication à chaud ne présage pas des conséquences humaines, environnementales et économiques, mais donne une indication sur l'importance potentielle de l'accident.

L'indice « Q » est composé de :

- Q1 matières dangereuses relâchées
- Q2 équivalent TNT

Discussion :

Jean Pierre THOREY : l'objectif poursuivi par le ministère est que les entreprises s'habituent à communiquer sur les accidents grâce à cet indice, et puissent se situer au regard d'autres accidents.

Eric FINOT : cet indice ne permet pas de situer le niveau de risque potentiel d'une entreprise par rapport à une autre, ce qui serait intéressant pour la population.

Marc CAVALETTI : une nouvelle échelle devrait voir le jour avec les PPRT, qui zone géographiquement le risque avec une échelle de « très faible » à « très fort plus », et qui sera communiquée au public au travers des PPRT.

Jean Pierre THOREY : avant la loi de 2003, les zones à risque étaient estimées, puis catégorisées : celles où la construction était interdite, où l'habitat individuel pouvait être envisagé... Le PPRT introduit la possibilité d'intervenir sur les constructions existantes.

Il est acté qu'il serait intéressant d'organiser une réunion d'information sur l'échelle de risque des PPRT et l'indice Q, ainsi que l'indice européen de qualification des accidents.

Site internet de l'ACERIB : www.acerib.fr

Eric FINOT présente le site, réalisé et mis à jour par Catherine SAUT. Il souhaiterait que des membres de l'ACERIB se constituent en commission d'information pour réfléchir à la stratégie de communication et relire les documents. Les liens vers d'autres sites se résument à nos partenaires financiers et à des sites d'information sur le risque industriel.

Discussion :

Gérard NIQUET : les industriels souhaitent-ils mettre un lien entre le site ACERIB et le leur ?

Pour Alain CAIGNOL, l'ACERIB ne doit pas être un organe de propagande des industriels, elle doit rester objective pour être crédible.

Catherine SAUT précise que beaucoup d'informations sont disponibles sur le site notamment les quantités de produits, les plans des sites... Peut-être certaines sont-elles sensibles ?

A première vue, non.

Francis ROBITAILLE : au vu de l'absence de questions de la part des associations, peut être la demande d'information n'est-elle pas si forte ?

Eric FINOT invite les participants à visiter le site et à formuler des propositions à Catherine SAUT. Il faudra par ailleurs proposer aux personnes intéressées d'ajouter le lien ACERIB dans leur site. La fréquentation du site de l'ACERIB – 60 connexions par jour – reste faible et demande à être améliorée.

Collaboration avec le Master QESI

Deux après-midi de présentation à des représentants de l'ACERIB à l'université : mercredi 12 mars et lundi 17 mars 2008.

- o Transports de matières dangereuses : danger ?
- o Industries et nucléaire : quelles nuisances sonores et olfactives pour la population ?
- o Industrie, nucléaire : où et comment s'informer ?
- o Quels déchets nucléaires et industriels en Bourgogne ?
- o Environnement et développement durable: que font nos industriels en Bourgogne ?
- o Accidents industriels et nucléaires : la Bourgogne est-elle exposée ?

Thématiques de travail restantes pour 2008/2009 :

- o Information grand public : la rubrique « risques industriels » du site internet de l'ACERIB
- o Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) : approche synthétique en Bourgogne
- o Le risque chimique, une spécificité très répandue
- o OGM, technologies : les nouveaux risques
- o Quel niveau de pollution industrielle et nucléaire en Bourgogne ?
- o Approche multirisque (question posée par des associations)
- o Urbanisme

Jean Pierre LARPIN précise que les étudiants seront cette année moins disponibles car d'autres actions sont engagées sur le développement durable.

Conférence : REACH, l'Europe et les consommateurs

Contexte : l'arrivée du règlement européen REACH, obligeant les industries productrices et utilisatrices à tester le danger de leurs produits pour la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché, nous interpelle : aujourd'hui, comment sont réglementés et contrôlés ces produits ? Sont-ils sûrs ? Comment lire les étiquettes et s'assurer de la composition des produits de grande diffusion ? Qu'apporte REACH ?

Une conférence pour répondre aux interrogations du public face à la complexité du monde de la chimie.

Les acteurs du secteur répondent aux questions.

Une conférence par département.

La première conférence se tiendra le 26 novembre à Nevers avec :

- o Qu'est-ce que REACH ? Comment sont réglementés les produits ?

Par Jean Pierre THOREY, responsable de la division Environnement Industriel, DRIRE Bourgogne

- o Comment lire une étiquette ?

Par Martine GOLIRO, ingénieur risques chimiques, CRAM Bourgogne Franche Comté

- o L'expérience d'un industriel du département

Par Alix DESCHAMPS, directeur de RHODIA CLAMECY, et Jean Luc PONCON, expert REACH pour le groupe RHODIA (*information postérieure à cette réunion*)

o Que nous apporte REACH ?

Par Victor Hugo ESPINOSA, président de l'association ECOFORUM

Bulletin de l'ACERIB

Un projet de premier bulletin est présenté : 4 pages comportant une actualité et un dossier. Ce bulletin est destiné au grand public. Il pourrait être dans un premier temps diffusé dans les mairies des communes concernées par un site Seveso seuil haut, les médiathèques et autres lieux publics ciblés. Les maires peuvent également relayer l'information aux associations et aux habitants, par le biais du bulletin municipal. La première version présentée ce jour n'est pas définitive : l'avis est demandé ce jour aux membres présents.

Eric FINOT propose qu'un petit comité représentant les différents collèges de l'association se constitue pour ce projet.

Discussion :

Claude DARCIAUX propose d'écrire aux maires du canton de Chenôve si cela est nécessaire, pour leur demander de diffuser le bulletin. Par ailleurs, elle précise qu'une distribution dans chaque foyer ne serait pas forcément opportune, selon sa propre expérience de députée.

Pour Catherine SAUT, les principaux écueils sont le tirage et le choix de la diffusion, pour des questions financières.

Claude DARCIAUX : les mairies peuvent diffuser elles-mêmes le bulletin aux personnes intéressées (associations). A la question du choix des communes, selon elle seules celles concernées par le risque industriel seront intéressées. Par exemple, cibler les 6 communes du canton de Chenôve

Francis ROBITAILLE : faire une enquête auprès des communes après la diffusion, pour préciser quels sont les besoins réels et éviter le gaspillage. Par ailleurs, les mairies peuvent aussi faire un article sur l'ACERIB dans leurs propres bulletins municipaux, en mentionnant où se procurer le bulletin de l'ACERIB.

Gérard NIQUET propose de piloter le comité de réflexion sur le bulletin.

Trésorerie

Eric FINOT présente ce point.

En 2007, le budget réel a été de 20 705 euros, à comparer au projet initial de 31 500 euros. 20 000 euros représente le fonctionnement de l'association, le salaire et les charges constituant l'essentiel de la somme (voir budget 2008). Avoir une personne au moins à mi-temps apparaît essentiel au bon fonctionnement de l'association. Le seul financement pérenne à ce jour est le partenariat avec la DRIRE pour les CLIC – 10 000 euros en 2007, et 13000 euros en 2008 (doublement de l'activité « CLIC »). Il est difficile d'obtenir des subventions du Conseil Régional. Le Grand Dijon a donné, en 2008, 3 000 euros pour les frais de remise en état de nos nouveaux locaux.

Précision : les collectivités ne sont pas obligées de cotiser à l'ACERIB comme à d'autres associations (Alterre Bourgogne, par exemple).



Concernant les financeurs : il est difficile d'obtenir des subvention des collectivités qui ne connaissent pas encore l'ACERIB, l'envoi du bulletin permettra de nous faire connaître.

Concernant les adhésions : 4 en 2007, aucune en 2008. Ceci s'explique par la forme de la demande : il faut envoyer une facture avec la demande d'adhésion. Catherine SAUT enverra une nouvelle demande d'adhésion aux industriels membres de l'ACERIB.

Budget 2007 :

Dépenses	Réelles	Attendues
Information et représentation	203	11603
CLIC frais	336	800
Achat de matériel	26	2000
Divers	62	5000
Site internet	70	150
Fonctionnement	226	2500
Salaires	7862	5702
Charges sociales	5576	3745
Total dépenses	14362	31500
Recettes	Réelles	Attendues
Conseil Général de Côte d'Or	5500	5500
Adhésions	2000	2000
Conseil Régional	3200	8000
Grand Dijon	0	6000
DRIRE	10000	10000
Autres remboursements	5	0
Total recettes	20705	31500

Trésorerie 2008 au 1^{er} octobre :

Dépenses	Au 1er octobre	Attendues
Information et représentation, internet	38	10000
CLIC frais	70	3000
Nouveaux locaux	2494	0
Stages	0	1000
Fonctionnement	139	5000
Salaires	5761	13440
Charges sociales	5535	7560
Total dépenses	14037	40000
Recettes	Au 1er octobre	Attendues
Conseils généraux de Bourgogne	5500	5500
Adhésions	0	4000
Conseil Régional	0	8000
Grand Dijon	0	3000
DRIRE	8000 (+ 5000)	20000
Autres remboursements	615	0
Total recettes	14115	40000

Budget prévisionnel 2009 :

Dépenses	
Information et représentation, Internet	6000
CLIC frais	3000
Stages	1000
Fonctionnement	5000
Salaires	13440
Charges sociales	7560
Total dépenses	36000
Recettes	
Conseils généraux de Bourgogne	6000
Adhésions	4000
Conseil Régional	5000
Grand Dijon	3000
DRIRE	18000
Autres remboursements	0
Total recettes	36000

Discussion :

Comment augmenter le nombre d'adhérents ?

Marc CAVALETTI a présenté l'ACERIB à l'UIC. Selon lui, il faut que les industriels y trouvent un intérêt. La vulgarisation auprès de la population est intéressante, par exemple. Le site internet est un bon outil.

Catherine SAUT propose que l'ACERIB offre à chaque industriel adhérent une page d'information sur le site internet, comportant par exemple une description des activités du site, la plaquette PPI à télécharger (la plupart des personnes la perdent au fil du temps). En effet, si toutes les grandes entreprises disposent d'un site internet, il est souvent relatif au siège et n'informe pas sur les sites en région.

Eric FINOT : un texte pourrait être élaboré dans ce sens et envoyé aux industriels après validation du conseil d'administration. 5 000 € d'adhésions permettraient de diversifier les financements et de garder son indépendance.

Se rapprocher de APORA en Rhône Alpes et du CYPRES en PACA.

L'ordre du jour étant épuisé, Eric FINOT clôt la séance et invite l'assistance à un verre de l'amitié.